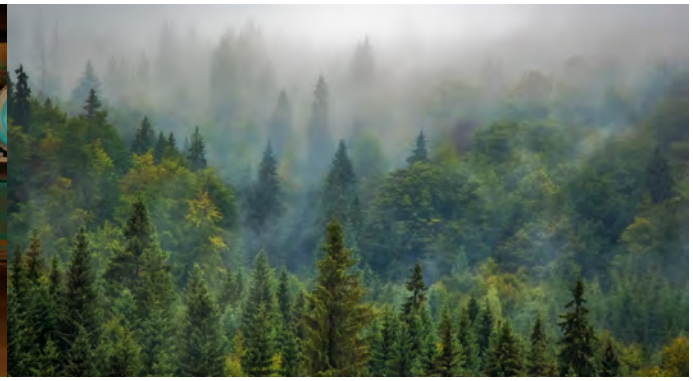
Une autre vie s'invente ici

Enquête prospective

Actions de développement des filières forêt-bois locales dans les Parcs naturels régionaux





OCTOBRE 2026

RECUEIL

Parcs naturels régionaux de France



© Pnr Boucles de la Seine Normande – accompagnement construction Halles en bois local



Michaël Weber
Président de la Fédération des Parcs

L'édito

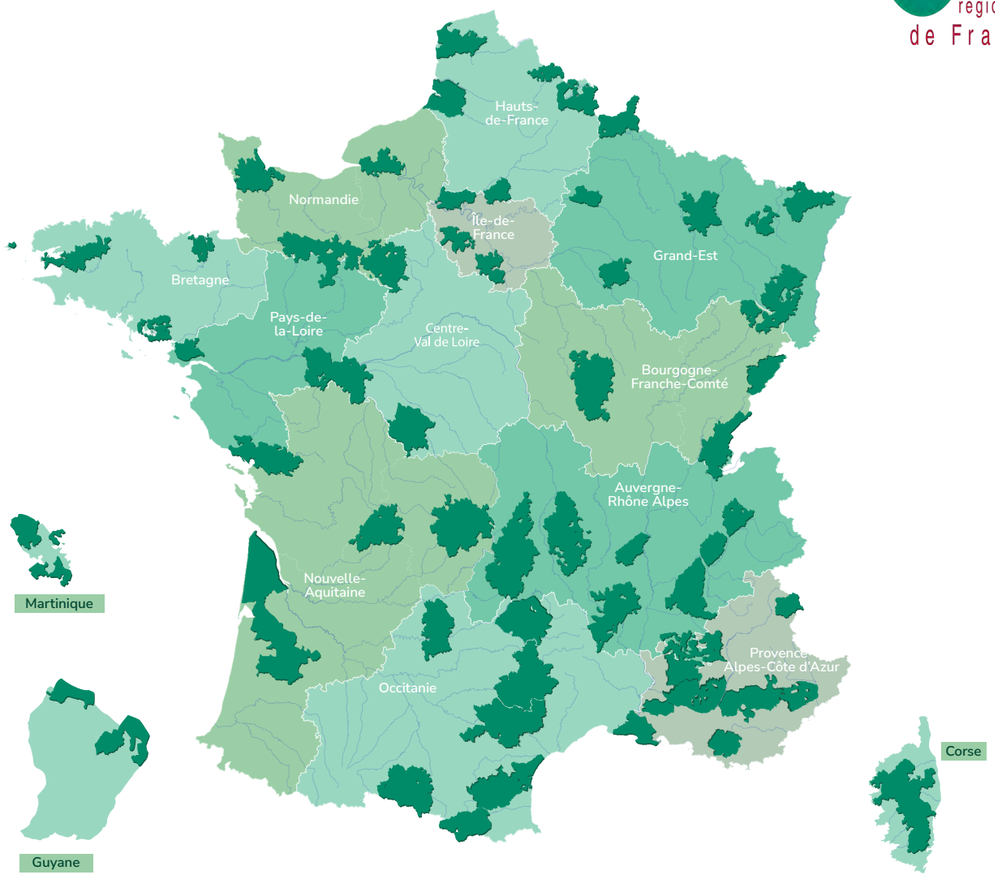
Au-delà des enjeux de préservation des écosystèmes forestiers sur lesquels les Parcs naturels régionaux sont particulièrement investis, nos territoires portent également de nombreuses actions en faveur du développement des filières de valorisation du bois dans une approche de développement local et de promotion des circuits courts.

Le travail mené sur ces sujets marque bien la spécificité des Parcs naturels régionaux dans le panorama des aires protégées. En recherchant à retrouver le lien entre les ressources fournies par les milieux naturels et le développement de l'activité locale, les Parcs naturels régionaux et l'ensemble des partenaires techniques qui les accompagnent souhaitent démontrer que la préservation de la biodiversité et les usages du bois peuvent aller de paires.

Vous trouverez ainsi dans ce recueil une série d'initiatives menées dans les territoires de Parc qui démontrent la possibilité d'inscrire le développement des filières dans une logique de connexion entre sylviculture, préservation de la biodiversité et transition des territoires.

Cette publication fait suite à une enquête réalisée dans le réseau des Parcs naturels régionaux et auprès de nos partenaires. Nous souhaitons ainsi valoriser des actions exemplaires qui ne demandent qu'à essaimer dans d'autres territoires !

Sommaire



Partie 1 – Valorisation du bocage

Projet n°1 - Développement d'une filière bois bocager : Pnr de la Brenne **P. 7**

Projet n°2 - Déploiement du Label HAIE : Pnr de la Brenne **P. 8**

Projet n°3 - Structuration d'une filière bois bocager : Pnr Baie de Somme - Picardie maritime **P. 9 - P.10**

Projet n°4 - Structuration d'une filière bois bocager : Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin **P. 11 - P.12**

Partie 2 – Soutien au développement des filières locales – Approche « essences »

Projet n°5 - Stratégie de valorisation du Sapin : Pnr des Ballons des Vosges **P. 15 - P.16**

Projet n°6 - Structuration d'une filière de valorisation de l'Arbousier : Pnr de la Sainte-Baume **P. 17 - P.18**

Projet n°7 - Plan d'actions peuplier : Pnr du Marais poitevin **P. 19 - P.20 - P. 21**

Projet n°8 - Structuration de la filière artisanale du châtaignier : Pnr Périgord-Limousinla Brenne **P.22**

Partie 3 – Soutien au développement des filières locales – Approche « territoires »

Projet n°9 - Epicerie du bois : Pnr des Pyrénées Catalanes **P. 25 - P.26**

Projet n°10 - Scieries de services : Pnr du Livradois-Forez **P. 27 - P.28**

Projet n°11 - Vers l'émergence d'une filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles : Pnr des Alpilles **P. 29 - P.30**

Projet n°12 - Programme COOP'TER - Projet Vivre le Bois Local en Val d'Argent : Pnr des Ballons des Vosges **P. 31 - P.32**

Projet n°13 - AFFORBALL – Adaptation de la filière forêt bois dans un contexte de changements globaux : **P. 33**
Pnr des Ballons des Vosges

Projet n°14 - Mise en place d'une marque Valeurs Pnr : Pnr du Périgord-Limousin **P. 34**

Projet n°15 - Favoriser l'essor de la filière bois des Vosges du Nord : Pnr Vosges du nord **P. 35 - P.36**

Partie 4 – Filière bois énergie

Projet n°16 - Création d'une Société d'économie mixte de vente de chaleur bois : Pnr des Grands Causses **P. 39 - P.40**

Projet n°17 - Accompagnement des collectivités pour le développement du bois énergie : **P. 41 - P.42**
Collectivités forestières d'Ile-de-France

Partie 5 – Utilisation du bois local – menuiserie et construction légère

Projet n°18 - Création d'un mobilier extérieur en bois local : Pnr - Geoparc des Causses du Quercy **P. 45 - P.46**

Projet n°19 - Designer un objet emblématique du territoire en Pin sylvestre : Pnr Vosges du Nord **P. 47 - P.48**

Projet n°20 - Conception d'un kiosque multiservices rural (KMR) en chêne : **P. 49 - P.50**
Le Pnr des Ardennes et la scierie Baret à Haybes Causses du Quercy

Projet n°21 - Aménagements dans les forêts domaniales : Pnr de la Montagne de Reims **P. 51 - P.52**

Projet n°22 - Conception et promotion d'une ligne de mobilier en bois local : Pnr des Grands Causses **P. 53 - P.54**

Projet n°23 - Conception d'un prototype d'abri de troupeau : Pnr des Grands Causses **P. 55 - P.56**

Partie 6 – Utilisation du bois local – construction bois

Projet n°24 - Accompagnement construction Halles en bois local (Vatteville-la-Rue et Le Perrey) : **P. 59 - P.60**
Pnr des Boucles de la Seine Normande

Projet n°25 - Soutien à la construction bois : Pnr de Millevaches en Limousin **P. 61 - P.62**

Projet n°26 - Soutien à la construction bois par la commande publique : Pnr Corse **P. 63 - P.64**

Projet n°27 - Augmentation de la consommation de bois local par les collectivités : Pnr Périgord-Limousin **P. 65**

Partie 7 – Autres actions en faveur des filières de valorisation du bois local

Projet n°28 - Projet de chantier sylvicole expérimentale sur la commune de Pech-du- Vers : **P. 69**
Pnr - Geoparc des Causses du Quercy

Projet n°29 - Promotion des métiers de la forêt et du bois : Pnr Livradois-Forez **P. 70**

Projet n°30 - Elaboration d'un schéma de desserte forestière : Pnr de la Sainte-Baume **P. 71 - P.72**

PARTIE 1

Valorisation du bocage

Projet n°1 - Développement d'une filière bois bocager : Pnr de la Brenne **P. 7**

Projet n°2 - Déploiement du Label HAIE : Pnr de la Brenne **P. 8**

Projet n°3 - Pnr de la Brenne : Pnr Baie de Somme - Picardie maritime **P. 9 - P.10**

Projet n°4 - Structuration d'une filière bois bocager : Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin **P. 11 - P.12**



1 Développement d'une filière bois bocager

Parc naturel régional de la Brenne

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional de la Brenne

Partenaire(s) technique(s) : Fédération Régionale des CUMA de Centre-Val de Loire, Communauté de communes Brenne Val de Creuse

Autres acteur(s) impliqué(s) : SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Berry Energie Bocage, SCIC Bois Energie Centre, Indre Nature, Paul Clément

Partenaire(s) financier(s) : France Nation Verte (MASA), ADEME, Agence de l'eau Loire-Bretagne

Cible(s) : Collectivités et agriculteurs

Enjeux

Le bocage du territoire du Parc se caractérise par un vieillissement marqué et un renouvellement insuffisant, compromettant la pérennité de ce patrimoine paysager et écologique. L'absence de filière locale dédiée à la valorisation du bois de haie limite les opportunités économiques liées à leur gestion, tandis que l'entretien des haies est souvent perçu comme une contrainte par les agriculteurs.

Par ailleurs, un entretien inadéquat des haies entraîne une réduction du linéaire bocager et une perte progressive de ses fonctionnalités essentielles, telles que la préservation de la biodiversité, la régulation hydrique ou encore le stockage de carbone. Ces constats soulignent l'urgence de structurer une filière bois-bocage, capable de concilier préservation du patrimoine, valorisation économique et accompagnement des acteurs locaux.

Description

Dans une démarche globale de valorisation du bocage, le Parc mène une étude de gisement à l'échelle de son territoire pour évaluer les ressources disponibles. Cette initiative s'accompagne du développement de la filière bois locale, incluant la création de plateformes de stockage sur la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse. Un volet d'accompagnement des communes est également prévu pour les orienter vers l'installation de chaudières bois, tandis qu'un plan de gestion durable des haies est proposé aux agriculteurs comme aux collectivités.

Pour sensibiliser et impliquer les acteurs locaux, des chantiers démonstratifs ouverts aux acteurs locaux et des visites de chaudières bois sont organisés, favorisant ainsi l'appropriation collective de ces enjeux.

Perspective(s)

À court terme, les actions se concrétiseront par la construction de plateformes de stockage, l'extension du réseau de chaudières bois et la réalisation des premiers chantiers dès 2026-2027. Ces étapes marqueront le lancement opérationnel de cette dynamique territoriale.

Clé(s) de réussite(s)

- Un bon portage politique,
- L'accompagnement par des structures techniciennes du type SCIC,
- Le soutien de l'ADEME en tant que lauréat de l'appel à projet filière de valorisation durable de la haie.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Développer le réseau de chaudières sur le territoire,
- Assurer un portage politique suffisant pour soutenir le projet,
- Faire venir des SCIC et CUMA d'autres territoires pour organiser des chantiers de valorisation.



2 Déploiement du Label HAIE

Parc naturel régional de la Brenne

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional de la Brenne

Partenaire(s) technique(s) : Réseau Haie France (anciennement AFAC) agroforesterie

Partenaire(s) financier(s) : Fond pour l'arbre, Agence de l'eau Loire-Bretagne

Cible(s) : Agriculteurs (en tant gestionnaires), collectivités (en tant soutien au déploiement)

Enjeux

Faire croitre le nombre d'agriculteurs labellisés pour gérer durablement le bocage, faire évoluer les pratiques des agriculteurs et des collectivités, poursuivre un intérêt collectif de développement d'une filière durable locale pour approvisionner les chaufferies du PNR.

Description

Le territoire de la Brenne accompagne les agriculteurs vers une gestion durable du bocage à travers les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) haie, permettant ainsi la labellisation de 26 exploitants au sein d'une Organisation Collective de Gestionnaire (OCG). L'objectif est d'orienter ces exploitants vers une gestion durable du bocage, afin de valoriser les fonctions environnementales, agricoles et économiques nécessaires pour le territoire, des haies. À ce jour, une quinzaine de plans de gestion durable des haies ont déjà été mis en place sur leurs exploitations, les derniers étant en cours de finalisation.

Perspective(s)

À l'avenir, il s'agira d'élargir l'OCG et d'impliquer davantage d'agriculteurs dans cette démarche, renforçant ainsi la dynamique collective en faveur d'une gestion raisonnée et valorisante du bocage, sensibiliser les collectivités sur l'importance de soutenir une filière locale et durable et d'être moteur pour le déploiement du label.

Clé(s) de réussite(s)

- Avoir à disposition des débouchés pour les chantiers de valorisation à l'échelle du Parc,
- L'accompagnement par des structures adaptées (SCIC, CUMA) pour la mise en œuvre des chantiers,
- L'implication d'agriculteurs motivés, engagés dans une démarche de gestion sylvicole du bocage.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Peu de portage politique au niveau du territoire,
- L'hétérogénéité du bénéfice des haies, certaines étant faiblement productives (haies taillées au carré, composées d'espèces peu productrices comme prunellier, églantier...),
- Un développement insuffisant du réseau de chaudière bois.



3 Structuration d'une filière bois bocager

Parc naturel régional Baie de Somme - Picardie maritime

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional Baie de Somme - Picardie maritime

Partenaire(s) technique(s) : Chambre d'agriculture de la Somme, Fibois Hauts-de-France et Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme

Partenaire(s) financier(s) : ADEME

Cible(s) : Producteurs de bois bocager

Enjeux

L'enjeu est de promouvoir la valorisation du bois bocager afin d'encourager sa préservation et de créer une dynamique économique durable autour de cette ressource locale.

Description

Le projet « Bois en b'haie » s'articule autour de quatre axes principaux. Le 1er axe consiste à caractériser la ressource disponible grâce à un diagnostic quantitatif des gisements de bois bocager et une enquête qualitative auprès des acteurs locaux pour identifier les pratiques et les besoins. Le 2è axe vise à encourager l'émergence de collectifs d'acteurs pour structurer la filière, notamment par l'organisation d'événements et de groupes de travail techniques. Le 3è axe porte sur la communication, avec la création de supports variés (vidéos, guides, infographies) pour sensibiliser et informer les parties prenantes. Enfin, le 4è axe assure la coordination et le suivi administratif du projet, avec pour ambition de pérenniser la filière et d'attirer des investissements.

Perspective(s)

À horizon de cinq ans, le projet vise une valorisation effective et durable de la ressource bois bocager, contribuant ainsi à sa préservation et à l'émergence d'une économie locale vertueuse.

Clé(s) de réussite(s)

- La mobilisation active des acteurs susceptibles de constituer une filière : producteurs de bois bocager, opérateurs d'exploitation, consommateurs de la ressource (chaufferies bois énergie, agriculteurs etc)

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La nécessite de construire un modèle économique viable et une structuration juridique adéquate, pour garantir la pérennité et l'efficacité de la filière.





4

Structuration d'une filière bois bocager

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Partenaire(s) technique(s) : Fédération Régionale des CUMA, Haiecobois, Chambre d'agriculture, associations de valorisation

Partenaire(s) financier(s) : Conseil régional de Normandie, Conseil départemental de la Manche, ADEME, agence de l'eau

Cible(s) : Collectivités et entreprises

Enjeux

L'enjeu ici est de valoriser les haies bocagères en offrant une rémunération aux agriculteurs engagés, tout en assurant une gestion durable et pérenne grâce à des plans de gestion accessibles. L'objectif est aussi de développer les énergies renouvelables et de relocaliser la production d'énergie au sein du territoire.

Description

Le Parc a accompagné les collectivités dans l'installation de chaufferies collectives, en sensibilisant les élus et en réalisant des études de cas. Les Syndicats Départementaux d'énergie (50 et 14) ont repris et développé cet accompagnement. Une collaboration étroite avec la FR CUMA et les associations de producteurs a permis de structurer la filière d'approvisionnement local. Des plans de gestion ont été élaborés chez les agriculteurs, tandis que le Parc a assuré la maîtrise d'œuvre et l'ingénierie financière des campagnes de plantation, avec déjà 500 000 plants replantés.

Perspective(s)

Plusieurs chaufferies et réseaux de chaleur sont en projet ou en cours d'installation dans les communes périphériques du Parc. Des projets portés par des industriels sont également à l'étude et soulèvent des questions relatives à la ressource et aux modalités d'exploitation du bois. L'objectif est d'augmenter significativement le volume d'approvisionnement local, le nombre d'agriculteurs impliqués et le linéaire de haies replantées et gérées durablement. Une réflexion est en cours pour la mise en œuvre d'un label de gestion durable, inspiré du PEFC. Enfin, le Parc pilote une réponse collective à l'Appel à Projets national ADEME « structuration de la filière bois », en partenariat avec la FR CUMA, les EPCI, la Chambre d'agriculture et les associations de producteurs.

Clé(s) de réussite(s)

- La mise en avant des réalisations existantes pour inspirer et convaincre,
- La forte implication du Conseil départemental dès 2008-2010, avec l'installation de chaudières bois déchiqueté dans 13 collèges,
- Le rôle clé du syndicat départemental d'énergie depuis cinq ans, assurant la maîtrise d'ouvrage des installations de chaudières
- Un approvisionnement fiable et stable,
- Une stabilité tarifaire qui a rassuré les acteurs,
- La démonstration de la viabilité économique des projets pour encourager leur adoption.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Un manque de volonté de certains élus, malgré la pertinence technique et financière des projets, en raison de dysfonctionnements passés (chaudières ou réseaux de chaleur mal conçus), entraînant une mauvaise image immédiate,
- Certains agriculteurs ont profité des dispositifs pour couper l'intégralité des haies de leur exploitation, créant un impact négatif sur les paysages et les riverains, et décourageant les élus,
- Une opposition marquée au label AFAC promu par l'ADEME, jugé trop contraignant (6 à 8 jours de travail pour élaborer un plan, points de contrôle jugés excessifs), rendant impossible une implication massive des agriculteurs dans la filière.





PARTIE 2

Soutien au développement des filières locales – Approche « essences »

Projet n°5 - Stratégie de valorisation du Sapin : Pnr des Ballons des Vosges **P. 15 - P.16**

Projet n°6 - Structuration d'une filière de valorisation de l'Arbousier : Pnr de la Sainte-Baume **P. 17 - P.18**

Projet n°7 - Plan d'actions peuplier : Pnr du Marais poitevin **P. 19 - P.20 - P. 21**

Projet n°8 - Structuration de la filière artisanale du châtaignier : Pnr Périgord-Limousinla Brenne **P.22**



5 Stratégie de valorisation du Sapin

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Ballons des Vosges et ses partenaires, notamment Fibois Grand Est et l'Office National des Forêts

Partenaire(s) technique(s) : un comité de pilotage composé de : Communes Forestières, CRITT Bois, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Des Hommes et des Arbres, Ordre des architectes, le Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges

Partenaire(s) financier(s) : Région Grand-Est, Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Grand-Est, FEDER, Région Bourgogne Franche Comté, FNADT, ADEME

Cible(s) : Entreprises, collectivités, associations, etc.

Enjeux

Le Sapin pectiné est une essence globalement sous-valorisée, notamment en raison de son image négative auprès des consommateurs. Sur sol profond et à l'étage montagnard, il possède une bonne résistance aux aléas climatiques comparée à d'autres essences, ce qui renforce l'intérêt d'y accorder une attention collective. Symbole des forêts des Hautes Vosges, le Sapin bénéficie d'un capital d'image précieux auprès des consommateurs et des décideurs publics. Ses qualités, reconnues ou non, doivent être valorisées économiquement pour bénéficier à l'ensemble de la filière. La bonne valorisation du Sapin est déterminante pour son maintien à long terme sur le territoire du massif vosgien, notamment au travers des forêts diversifiées et gérées durablement. Une action collective, de l'amont à l'aval, permettrait de développer une stratégie à haute valeur ajoutée.

4 enjeux prioritaires identifiés :

- Favoriser la coopération au sein du territoire, de l'interprofession et en lien avec d'autres secteurs d'activité (autres ressources locales, arts, etc.).
- Mettre en place une stratégie de communication adaptée aux différents publics prioritaires (consommateurs, prescripteurs, professionnels) et axée sur les externalités positives de la filière.
- Encourager une meilleure valorisation du Sapin dans sa transformation, en favorisant la réalisation de produits pour la construction/rénovation, l'agencement et les objets, en s'appuyant sur des références communes (nuanciers de produits, etc.).
- Valoriser le Sapin à l'amont forestier, en mettant en avant la ressource, les savoir-faire et les plus-values d'une sylviculture durable.



© Claude Michel



© Katia Tournou



© pixabay

Description

Développer une stratégie de valorisation du Sapin en s'appuyant sur les coopérations et une communication ciblée pour promouvoir le bois local dans la construction et la rénovation. Cette stratégie inclut :

- Un plan de communication spécifique
- Des références communes (livrets, visites de sites, journées techniques, voyages d'étude)
- Des concours pour encourager la construction/rénovation et la création d'objets
- Des actions de valorisation (événements, actions de communication)
- Un espace d'échanges (réunions, forum, remontées de problématiques, recherche d'activités ou produits).

Projets en cours

Coopter : Démarche innovante de coopération économique pour redonner de la valeur au travail du bois. Ce projet, lauréat du programme national Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC), vise à transformer le bois de la vallée, valoriser les savoir-faire locaux et promouvoir les produits fabriqués dans la vallée.

Maison(s) du Sapin : Réseau de démonstrateurs pour valoriser le Sapin dans la construction/rénovation et les savoir-faire. Des visites thématiques sont organisées pour promouvoir le bois local.

Design Objets Bois Granit : Créations réalisées par des étudiants de l'École de Design de Reims, inspirées du territoire et des échanges avec les entreprises locales. Un catalogue des créations est disponible pour commandes directes.

Mobilier pour les Fermes-Auberges : Création d'une ligne de mobilier extérieur en bois pour les fermiers-aubergistes. Les prototypes sont validés et un premier lot sera produit pour développement ultérieur.

Sapin résistant ! : Concours pour l'aménagement intérieur du futur Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée de Munster, mettant en valeur le Sapin. Le projet a encouragé des conceptions innovantes et durables.

Perspective(s)

Début des actions en 2025 et poursuite des actions déjà engagées (Design Objet bois granit, Maisons du sapin, coopter...).

Clé(s) de réussite(s)

- L'investissement sur la concertation pour avancer avec l'ensemble des partenaires.

Difficulté(s) rencontrée(s)

Cette stratégie est en cours de construction avec les premières actions en lancement. La mobilisation des partenaires techniques et financiers est un enjeu important.

Ressources

- vidéos : Coop'Ter Vivre le bois local en Val d'Argent ; Design Objets Bois Granit, OTi Sapin Résistant
- catalogue design
- fiches : AGIR Pnr Ballons des Vosges ; Agir Maison(s) du Sapin ; Agir Design Objets Bois Granit ; Agir mobilier pour les fermes auberges

6 Structuration d'une filière de valorisation de l'Arbousier

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Partenaire(s) technique(s) : Association Forêt Modèle de Provence

Partenaire(s) financier(s) : Union Européenne, Région SUD (FEADER)

Cible(s) : Propriétaires forestiers, acteurs socio-professionnels

Enjeux

Cette étude vise à valoriser l'arbousier en tant que levier de développement économique pour le territoire, en contribuant à la gestion durable des espaces forestiers. L'objectif est de créer de nouvelles filières économiques locales en offrant aux propriétaires forestiers une opportunité de valorisation de leur patrimoine. Les enjeux incluent :

- Valoriser les produits forestiers non ligneux, offrant une nouvelle source de revenus pour les propriétaires.
- Maintenir les peuplements forestiers spécifiques et leurs paysages variés.
- Soutenir la biodiversité liée à ces peuplements.
- Faire émerger une ou plusieurs micro-filières créatrices de valeur ajoutée et d'emplois locaux.
- Offrir aux habitants et visiteurs des produits locaux de qualité.

Description

L'étude s'est déroulée en plusieurs phases :

1. Inventaire des secteurs de présence d'arbousiers
2. Récolte et fourniture des fruits aux transformateurs
3. Tests produits : analyses en laboratoire, valorisation du bois, création de produits
4. Réalisation de l'étude sylvicole
5. Analyse économique : étude de la mise en place de filières, élaboration de cahiers des charges et contrats types
6. Plan d'action

Le Parc a choisi l'association Forêt Modèle de Provence pour piloter ce projet, forte de son expérience dans le massif des Maures. Plusieurs partenaires ont contribué aux tests produits, dont des propriétaires forestiers, des instituts de recherche, des brasseries, une distillerie, des confiseurs, des pâtissiers, et des artisans du bois. Un ensemble de produits a ainsi été créé, allant des cosmétiques et compléments alimentaires à des bières, liqueurs, et objets en bois d'arbousier.

Perspective(s)

À la suite de l'étude, une phase d'expérimentation commencera en 2025, avec deux types d'itinéraires :

1. Constitution de peuplements d'arbousiers : plantation en mélange avec d'autres espèces (agroforesterie, vergers mélangés).

2. Valorisation des arbousiers existants : interventions sur les parcelles en déprise ou ayant subi des incendies (taille, élagage, etc.). Cette phase vise à :

- Préparer les itinéraires techniques et encourager l'investissement des propriétaires.
- Optimiser la récolte des fruits, fleurs et autres parties de l'arbousier.
- Développer la transformation et commercialisation des produits à travers une contractualisation entre producteurs, récoltants, transformateurs et vendeurs.
- Suivre les volets économiques, environnementaux et sociaux du projet..

Clé(s) de réussite(s)

- La mobilisation d'un réseau d'acteurs qui œuvrent au de là de la sphère forestière,
- La bonne implication des Chefs de projets,
- L'élaboration de produits concrets.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC.



© Stéphanie Singh



© Stéphanie Singh



© Stéphanie Singh



© Stéphanie Singh



© Stéphanie Singh



© Stéphanie Singh

7

Plan d'actions peuplier

Parc naturel régional du Marais poitevin

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional du Marais poitevin

Partenaire(s) technique(s) : Centre National de la Propriété Forestière, Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin, professionnels de la filière (exploitants, industriels)

Partenaire(s) financier(s) : Région Nouvelle Aquitaine, Région Pays de la Loire, Caisse des dépôts et consignations, Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine

Cible(s) : Propriétaires, exploitants

Enjeux

Le projet répond à des enjeux paysagers majeurs, notamment la préservation de la trame arborée protégée par le site classé. Sur le plan économique, il s'agit de soutenir une activité historique d'exploitation et de transformation du bois sur le territoire. Le peuplier, élément clé du paysage et de l'économie locale, a vu son nombre chuter de 800 000 en 1950 à 200 000 en 2020, renforçant la nécessité de préserver et de valoriser cette ressource emblématique.

Description

Face à l'effondrement du nombre de peupliers, le Parc a mis en place, en partenariat avec la société forestière de la Banque des Territoires et l'entreprise Walter-Joubert Peupliers, un plan d'action ambitieux. Ce plan vise à inciter les propriétaires à replanter en proposant des aides financières significatives. Une charte de bonnes pratiques a également été élaborée pour guider les acteurs locaux. Enfin, un programme d'amélioration des dessertes forestières a été déployé pour faciliter l'accès et la gestion durable des peupleraies.

Perspective(s)

Les objectifs à venir incluent une augmentation significative du nombre de peupliers plantés sur le territoire. Le Parc s'engage également à maintenir une animation active au service des propriétaires, afin de les accompagner dans la gestion et la valorisation de leurs peupleraies.

Clé(s) de réussite(s)

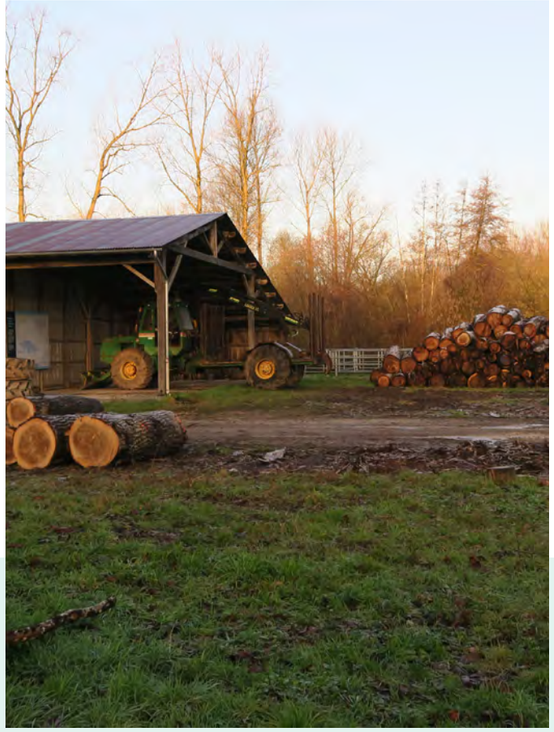
- La mobilisation de moyens financiers suffisants pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches et financer le programme d'amélioration des dessertes forestières,
- La bonne animation d'une dynamique collective.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Les limites financières, principalement concernant la question de la desserte forestière,
- Les contraintes météorologiques survenues depuis octobre 2023 qui ont compliqué les interventions sur le terrain.

















8 Structuration de la filière artisanale du châtaignier

Parc naturel régional Périgord-Limousin

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional Périgord-Limousin

Partenaire(s) technique(s) : Artisans, interprofessionnel du bois, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (CRNA), Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Partenaire(s) financier(s) : Union Européen, Région Nouvelle Aquitaine (FEADER)

Cible(s) : Artisans

Enjeux

Le projet vise à faciliter la collaboration entre les professionnels de la filière bois. Il cherche également à améliorer la visibilité de l'artisanat lié au bois de châtaignier local tout en consolidant la valorisation de cette ressource. L'accent est mis sur la promotion des savoir-faire locaux et identitaires pour renforcer l'attractivité et la pérennité de la filière.

Description

Le projet accompagne la structuration de la filière artisanale locale en participant à des événements de promotion de l'artisanat. Ces actions sont menées en collaboration avec divers établissements scolaires de la région. Pour renforcer les compétences des artisans, des formations collectives sont organisées. Elles couvrent des thèmes essentiels tels que l'installation, la certification PEFC, les études de marché et le marketing, afin de professionnaliser davantage le secteur.

Perspective(s)

La collaboration entre les acteurs se poursuivra pour étudier la création d'une formation diplômante axée sur les savoir-faire spécifiques du châtaignier local. Par ailleurs, un projet collectif à l'échelle du Massif Central, centré sur la filière châtaignier, est en cours de développement et sera suivi attentivement.

Clés de réussite(s)

- Création d'une association d'artisans, gérée par les pros,
- Collaborations régulières entre les pros et le Parc,
- Amélioration de la visibilité régionale sur cet artisanat.

PARTIE 3

Soutien au développement des filières locales – Approche « territoires »

Projet n°9 - Epicerie du bois : Pnr des Pyrénées Catalanes **P. 25 - P.26**

Projet n°10 - Scieries de services : Pnr du Livradois-Forez **P. 27 - P.28**

Projet n°11 - Vers l'émergence d'une filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles : Pnr des Alpilles **P. 29 - P.30**

Projet n°12 - Programme COOP'TER - Projet Vivre le Bois Local en Val d'Argent : Pnr des Ballons des Vosges **P. 31 - P.32**

Projet n°13 - AFFORBALL – Adaptation de la filière forêt bois dans un contexte de changements globaux : Pnr des Ballons des Vosges **P. 33**

Projet n°14 - Mise en place d'une marque Valeurs Pnr : Pnr Périgord Limousin **P. 34**

Projet n°15 - Favoriser l'essor de la filière bois des Vosges du Nord : Pnr Vosges du nord **P. 35 - P.36**



9

Epicerie du bois

Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes

Partenaire(s) technique(s) : Commune de Matemale, un scieur mobile

Partenaire(s) financier(s) : Stratégie locale de développement forestier (FEADER, Région, Département)

Cible(s) : Habitants de la commune, professionnels du bois

Enjeux

Le projet vise à valoriser le bois local, en particulier le pin sylvestre et le pin à crochets, dans les projets de construction et d'ameublement auprès des habitants du territoire. Il s'agit également de favoriser l'installation d'entreprises de première transformation, comme un scieur mobile, afin de dynamiser la filière locale et de créer une économie circulaire autour de cette ressource naturelle.

Description

S'inspirant de l'expérience réussie de l'Épicerie du Bois dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes a lancé une initiative similaire sur son territoire. Grâce à l'installation récente d'un scieur mobile, le projet permet d'acheter du bois local scié directement sur place par une entreprise locale dans la commune concernée. Les grumes sont ainsi débitées localement pour produire des éléments standards ou sur mesure, destinés à la construction ou à l'ameublement, en utilisant des essences locales comme le pin sylvestre et le pin à crochets. En réduisant les coûts de transport, cette initiative rend les produits plus accessibles financièrement, tout en proposant du bois vert, non raboté, répondant aux besoins des habitants.

Perspective(s)

L'objectif est de reconduire l'événement l'année prochaine afin de renforcer son impact et son ancrage sur le territoire. Cette continuité permettra de consolider la filière locale, d'accroître la sensibilisation des habitants et de développer davantage l'utilisation du bois local dans les projets de construction et d'ameublement.

Clé(s) de réussite(s)

- Un déroulement étendu sur trois semaines au lieu d'une,
- Plus de 30m3 de bois ont pu être valorisés auprès des habitants et de professionnels,
- La mise en lumière de l'activité d'un scieur mobile nouvellement installé sur le territoire.

Difficulté(s) rencontrée(s)











10

Scieries de services

Parc naturel régional du Livradois-Forez

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional du Livradois-Forez

Partenaire(s) technique(s) : FIBOIS AuRA

Partenaire(s) financier(s) : LEADER

Cible(s) : Scieries de services du territoire

Enjeux

Le développement des scieries de service représente un enjeu majeur pour le territoire du Livradois-Forez. Face à la disparition progressive des petites scieries, plusieurs défis se posent :

- Transformer les gros bois, notamment le sapin, qui jouent un rôle clé dans l'adaptation des forêts au dérèglement climatique,
- Dynamiser la valorisation et le développement de la filière feuillue, essentielle pour diversifier les ressources locales,
- Diversifier l'offre en débit sur liste, en particulier pour répondre aux besoins des artisans,
- Maintenir des emplois locaux et renforcer le tissu des entreprises du territoire, assurant ainsi une économie forestière résiliente et ancrée dans les circuits courts.

Description

Le projet vise à construire une stratégie d'attractivité territoriale pour les scieries de service, qui occupent une place centrale dans les circuits courts en lien avec les artisans et les habitants. Pour y parvenir, une approche progressive en deux phases a été définie :

Première phase : Cinq scieries volontaires seront accompagnées dans le cadre d'un audit individuel, incluant une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Cet audit permettra d'identifier des pistes d'évolution concrètes pour développer leur offre de services à destination des artisans et des particuliers. Les propositions seront chiffrées, hiérarchisées et planifiées, en étroite collaboration avec les dirigeants des scieries. Pour chaque action, les conditions de réussite et les aides publiques mobilisables seront également identifiées. Cette première étape servira de base pour entamer un diagnostic territorial des scieries de service du Livradois-Forez.

Seconde phase : Cette phase consistera à définir un plan d'action pour renforcer et développer les scieries de service sur le territoire. Elle inclura une définition claire de la notion de «scieries de services», avec la proposition de modèles d'entreprises types attractifs. Ces modèles visent à redynamiser les scieries existantes et à susciter l'intérêt de potentiels repreneurs. Pour cela, il sera essentiel d'identifier les leviers de viabilité et les conditions de succès de ces entreprises, afin de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre sur le territoire. Ces actions pourront être portées par le Syndicat mixte du Parc, les entreprises elles-mêmes, ou des partenaires spécialisés.

Perspective(s)

À plus long terme, il serait intéressant de poursuivre ce travail en mettant en place un projet d'accompagnement à la reprise des petites scieries.

Clé(s) de réussite(s)

- La mobilisation de cinq scieries volontaires.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC.



© Paul-André COUMES

11

Vers l'émergence d'une filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles

Parc naturel régional des Alpilles

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Alpilles

Partenaire(s) technique(s) : FIBOIS SUD, COFOR 13, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Office National des Forêts (ONF), Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), Chambre de commerce et d'industrie, CAPEB, ENVIROBAT, Ordre des Architectes

Partenaire(s) financier(s) : LEADER PETR du Pays d'Arles

Cible(s) : Entreprises, collectivités, grand public

Enjeux

Le projet LEADER, intitulé Vers l'émergence d'une filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles, est soutenu financièrement par l'Union Européenne et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur via les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER). Son objectif principal est de réaliser un état des lieux complet de la filière forêt-bois locale, en mettant l'accent sur la filière bois d'œuvre, et d'identifier son potentiel de développement sur le territoire. Ce projet ambitionne également de dynamiser les acteurs locaux en initiant une animation territoriale autour de la valorisation du bois, notamment du pin d'Alep, dans les secteurs de la construction et des aménagements.

Dans un contexte où la culture forestière se structure grâce à la Charte forestière des Alpilles, ce projet vise à sensibiliser et former les acteurs locaux aux enjeux et opportunités de la filière forêt-bois, afin de renforcer son ancrage économique et environnemental sur le territoire.

Description

Le projet se décline en quatre étapes :

1. Étude de la filière forêt-bois locale : Réalisation d'un diagnostic complet des ressources disponibles, des entreprises impliquées et des besoins identifiés sur le territoire,
2. Formation des élus et techniciens,
3. Organisation du Forum de la Filière,
4. Diffusion et communication.

Perspective(s)

- Pour assurer la pérennité et le développement de la filière forêt-bois, plusieurs actions sont envisagées :
- Développer un outil de mise en relation entre les collectivités et les entreprises,
- Animer la filière à travers l'organisation de visites, d'ateliers et de forums,
- Organiser des rencontres avec les maîtres d'œuvre des projets,
- Lancer un festival d'architecture et de paysage axé sur la filière bois locale,
- Animer un travail de regroupement des propriétaires forestiers et mutualiser les opérations.

Clé(s) de réussite(s)

- Un partenariat solide.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC.





12 Programme COOP'TER – Projet Vivre le Bois Local en Val d'Argent

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Ballons des Vosges, aux côtés de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Partenaire(s) technique(s) : Office National des Forêts (ONF), Fibois Grand-Est, Communauté de Communes du Val d'Argent, Des Hommes et Des Arbres, ECOOPARC, Altamire, Mireille Alphonse et l'association Bois d'Argent, les entreprises, associations.

Partenaire(s) financier(s) : ADEME, Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges

Cible(s) : Entreprises, collectivités, associations

Enjeux

Le projet vise à mettre en valeur la filière forêt-bois tout en expérimentant l'économie de la coopération et de la fonctionnalité (EFC) sur le territoire, dans le cadre du programme COOPTER porté par l'ADEME et ATEMIS.

Description

En 2021, le Parc a été sélectionné par l'ADEME pour mener une expérimentation sur l'économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) autour du bois local, avec un focus sur le Sapin. Ce projet, piloté dans le Val d'Argent en collaboration avec la communauté de communes et la commune de Sainte-Marie-aux-Mines, a débuté par une phase d'identification des enjeux locaux. Les principaux défis relevés étaient la mobilisation des acteurs pour faciliter l'accès au bois local, la réduction de l'exportation de la ressource bois, et la valorisation du bois local dans les projets de construction et de rénovation.

La première phase a permis d'identifier des besoins clés, notamment :

- La nécessité de simplifier l'accès au bois local pour les petits acteurs, tels que les artisans et les collectivités,
- La revitalisation des savoir-faire locaux et de l'économie territoriale.

Objectifs : Le projet COOPTER poursuit deux grands objectifs :
1. Expérimenter l'EFC sur un territoire forestier de moyenne montagne :
 - Créer un écosystème coopératif autour du bois local dont le Sapin,
 - Structurer un Pôle multifonctionnel du travail du bois,
 - Faciliter le recours au bois local notamment par une offres de services dédiées (conseils et accompagnement de projets, développement de produits, sensibilisations et formations).
2. Valoriser le Sapin :
 - Développer une organisation collective pour encourager et faciliter le recours au bois local
 - Créer une dynamique collective autour du bois local et du bois massif notamment,
 - Améliorer l'image du Sapin et favoriser sa valorisation.
 - Promouvoir les externalités positives du Bois local et des forêts durables,
 - Encourager des projets d'économie sociale et solidaire pour les ressources locales.

Perspective(s)

L'association Bois d'Argent regroupe les membres fondateurs depuis 2025. Elle développe son offre de services pour faciliter le recours au bois local et encourager la prescription de bois local. Ces initiatives visent à ancrer durablement la coopération et l'innovation au cœur de la filière forêt-bois locale.

Clé(s) de réussite(s)

- La constitution d'un collectif autour de la valorisation du bois local qui se structure à travers une forme juridique (association avec l'idée d'évoluer vers scic),
- Le nombre de partenaires impliqués et représentation de l'ensemble de la filière forêt bois,
- les expérimentations concrètes (création de produits, label en cours de développement, réponse à des marchés à développer).

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La création d'un modèle économique,
- Les objectifs et méthodes parfois différentes à concilier entre des entreprises et collectivités de tailles très différentes (artisans et industriels par exemple),
- La difficulté à toucher les habitants et publics moins sensible à la filière forêt bois.

Ressources

- fiche AGIR Pnr Ballons des Vosges
- vidéo Coop'Ter Vivre le bois local en Val d'Argent



© Leelou Guével Balbusquier



© Leelou Guével Balbusquier



© Leelou Guével Balbusquier

13 AFFORBALL – Adaptation de la filière forêt bois dans un contexte de changements globaux

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (partenaire bénéficiaire du projet) et ses partenaires

Partenaire(s) technique(s) : Institut national de la recherche pour l'agriculture, alimentation et l'environnement (INRAE), Unité Mixte de Recherche (UMR), Laboratoire d'économie forestière (LEF) de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), UMR Technologies et Méthodes pour les Agricultures de demain (ITAP) de l'Université de Montpellier, UMR Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) de l'Université de Strasbourg - de Lorraine - d'AgroParisTech, UMR Laboratoire d'Étude des Ressources Forêt Bois (LERFOB), Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

Partenaire(s) financier(s) : projet de Recherche&Développement « Pour et Sur le Développement régional ou PSDR » dont L'originalité repose sur un cofinancement entre les Régions (ex Région Lorraine et les organismes de recherche (INRA).

Cible(s) : Entreprises, collectivité, recherche

Enjeux

Le projet AFFORBALL s'attache à accompagner l'adaptation de la filière forêt-bois du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dans un contexte marqué par des changements globaux, qu'ils soient climatiques, économiques ou sociétaux.

Description

Le projet AFFORBALL propose une analyse complète et verticale de la filière forêt-bois du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Il étudie les productions innovantes en évaluant les volumes supplémentaires de bois mobilisables, les coûts associés, ainsi que les biens et services non marchands qui pourraient être valorisés. Une attention particulière est portée sur l'anticipation des risques (climatiques, économiques, etc.) et sur l'adaptation aux nouveaux modes de consommation, notamment à travers l'économie circulaire et la valorisation des ressources locales.

Cette approche intégrée permet de considérer la filière bois non pas de manière isolée, mais en interaction avec les autres filières économiques du territoire, favorisant ainsi une gestion cohérente et durable des ressources forestières.

Perspective(s)

Le projet AFFORBALL vise à produire des éléments de référence sur la filière forêt-bois, tout en identifiant clairement les enjeux clés pour son avenir. Pour assurer une communication efficace et transparente, un site internet dédié sera mis en place.
Ce site servira de plateforme centrale pour le suivi et la présentation du projet, incluant :

- Un agenda et les actualités (dates des comités de pilotage, comptes-rendus des réunions, etc.),
- La présentation des acteurs impliqués dans le projet,
- La diffusion de plaquettes de vulgarisation, une explication détaillée de la démarche, ainsi que les résultats préliminaires et les liens vers les articles de recherche.

- Par ailleurs, une cartographie visuelle sera développée pour synthétiser et diffuser les résultats liés à la valorisation partenariale. Parmi les outils cartographiques prévus :
- Une carte de composition optimale en essences forestières à l'échelle du Parc, adaptée aux objectifs spécifiques (exploitation, protection, etc.),
- Une carte représentant les coûts de mobilisation du bois en forêt, offrant une vision claire des enjeux économiques liés à la gestion forestière.

Ces outils permettront de visualiser les données de manière accessible et informative, facilitant ainsi la prise de décision et la planification des actions futures.

14 Mise en place d'une marque Valeurs Parc naturel régional

Parc naturel régional du Périgord-Limousin

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional Périgord-Limousin

Partenaire(s) technique(s) : Artisans locaux

Partenaire(s) financier(s) : Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Cible(s) : Entreprises locales

Enjeux

Le projet vise à identifier et valoriser les entreprises locales engagées pour le territoire, en mettant en lumière leurs savoir-faire spécifiques. L'objectif est de disposer d'un outil efficace pour promouvoir ces professionnels locaux, renforçant ainsi leur visibilité et leur ancrage dans l'économie territoriale.

Description

La mise en place d'une marque Valeurs Parc naturel régional se déroulera en plusieurs étapes :

- Développement d'un cahier des charges aligné sur le référentiel de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (FPNR), tout en l'adaptant au contexte spécifique du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (PNRPL).
- Dépôt et validation d'un cahier des charges pour la «Marque Valeurs Parc», centré sur le travail et la transformation du bois de châtaignier, une essence emblématique du territoire.
- Réalisation d'un audit pour intégrer de nouvelles entreprises dans le réseau, afin d'élargir et de renforcer la filière bois locale.

Perspective(s)

À l'avenir, le projet prévoit d'animer et faire vivre ce réseau d'entreprises, en consolidant les collaborations et en élargissant les partenariats avec les autres marques existantes au sein du PNRPL.

Clé(s) de réussite(s)

- L'intégration de nouvelles entreprises,
- La participation des entreprises marquées aux actions Parcs.

15

Favoriser l'essor de la filière bois des Vosges du Nord

Parc naturel régional Vosges du nord

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional Vosges du nord

Partenaire(s) technique(s) : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57), Chambre des Métiers d'Alsace (CMA 67)

Partenaire(s) financier(s) : Massif des Vosges, Région Grand Est

Cible(s) : Entreprises de la filière bois

Enjeux

Le projet a pour objectif de mobiliser les ressources techniques des Chambres des Métiers et de l'Artisanat pour accompagner et soutenir les entreprises de la filière bois. L'objectif est d'aborder des sujets essentiels liés à la gestion d'entreprise.

Description

Trois actions majeures sont mises en œuvre en 2024 et 2025, en partenariat avec la Chambre des Métiers d'Alsace et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA). Ces actions visent à développer l'activité artisanale et à soutenir l'emploi local, en ciblant particulièrement les artisans travaillant avec les ressources locales, dont le bois. Le projet s'articule autour de trois axes principaux :

1. Animation en faveur des entreprises :

- Transformation numérique : Organisation de conférences, ateliers et diagnostics pour accompagner les entreprises dans leur transition digitale,
- Développement durable : Sensibilisation des artisans à une gestion raisonnée des ressources et de l'énergie,
- Accès aux marchés publics : Formation sur les mécanismes des marchés publics.

2. Sensibilisation des scolaires et mobilisation des jeunes :

- Organisation de conférences-débats dans les établissements scolaires pour promouvoir les métiers du bois et susciter des vocations.

3. Remobilisation des entreprises :

- Réalisation d'une analyse approfondie puis développement de stratégies adaptées pour les entreprises de la filière bois.

Perspective(s)

À l'avenir, le projet prévoit de poursuivre ces actions pour consolider les acquis et pérenniser les efforts engagés.

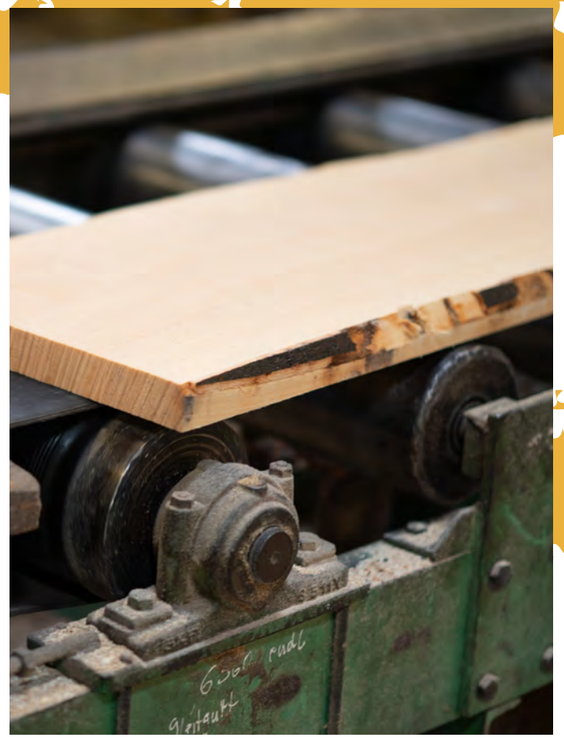
Clé(s) de réussite(s)

- L'organisation d'une convention en amont avec les CMAs, précisant par avance les thématiques traités, en cohérence avec les attentes des PNR.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La faible mobilisation des entreprises,
- La faible mobilisation des partenaires économiques (notamment des communautés de communes).









PARTIE 4

Filière bois énergie

Projet n°16 - Création d'une Société d'économie mixte de vente de chaleur bois : Pnr des Grands Causses **P. 39 - P.40**

Projet n°17 - Accompagnement des collectivités pour le développement du bois énergie : **P. 41 - P.42**
Collectivités forestières d'Ile-de-France



16

Création d'une Société d'économie mixte de vente de chaleur bois

Parc naturel régional des Grands Causses

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Grands Causses

Partenaire(s) technique(s) : Dalkia, entreprises locales (fournisseurs, installateurs...)

Partenaire(s) financier(s) : L'ADEME, la Région Occitanie, les collectivités et entreprises adhérentes à la Société d'Économie Mixte (SEM)

Cible(s) : Porteurs de projets publics (collectivités, collèges, lycées, hôpitaux...) ou privés (EPHAD)

Enjeux

L'Aveyron bénéficie d'un historique ancien de promotion du bois énergie, remontant aux années 80. Cependant, cette dynamique a connu un ralentissement marqué avec l'abandon des politiques publiques dans ce domaine. Malgré des études de faisabilité positives et une rentabilité avérée des projets de bois énergie, mise en évidence dans un bilan de la filière réalisé en 2009, les initiatives restent rares. Le défi actuel est donc de redynamiser cette filière et de retrouver une place centrale pour le bois énergie dans le mix énergétique local.

Description

Pour relancer la filière bois énergie sur le territoire, un projet structurant a été engagé : la création d'une société d'économie mixte dédiée à la vente de chaleur bois (au kWh). Ce projet s'articule autour du réseau de chaleur de Saint-Affrique, qui constitue un levier essentiel pour réactiver la dynamique locale du bois énergie.

Perspective(s)

À moyen terme, la société d'économie mixte (SEM) évoluera vers un changement d'objet, s'ouvrant ainsi à d'autres formes d'énergies renouvelables pour diversifier son activité et renforcer son impact sur la transition énergétique du territoire. Un nouvel appel de fonds est également prévu pour 2025.

Clé(s) de réussite(s)

- La réalisation d'un diagnostic complet de la filière bois à l'échelle du Département de l'Aveyron, mené conjointement par le Parc et le CRITT Bois,
- Le partage du constat et des objectifs avec les socio-professionnels, notamment les membres et adhérents de l'association Aveyron Energie Bois, a permis de juger la faisabilité du projet en préfigurant la filière préexistante,
- La disponibilité de nombreux pré-diagnostics et études de faisabilité a permis une analyse économique globale des projets. Ces outils ont offert une bonne visibilité des initiatives sur le territoire du Parc, permettant d'anticiper les enjeux et d'optimiser les ressources,
- La bonne connaissance de l'environnement socio-économique des collectivités territoriales par la Direction du Parc et son fort engagement pour le projet (choix de la structure, force de conviction auprès des élus et chef d'entreprises, capitalisation...) a été un levier essentiel pour rendre l'action déterminante.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Le diagnostic a posé la problématique de l'investissement initial : les coûts de départ pour les chaufferies bois étant plus élevés que ceux des chaufferies fonctionnant au fuel ou au gaz,
- Des interrogations sont apparues concernant la disponibilité de la ressource en bois sur le territoire, ainsi que les impacts potentiels sur la qualité de l'air, notamment en lien avec la pollution aux particules fines,
- Une réflexion stratégique a dû être menée pour éviter l'écueil de la pensée Commencer petit, continuer plus gros. Les projets d'envergure permettent de sécuriser économiquement la Société d'Économie Mixte (SEM).



© SEM Causse Energia



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses

17 Accompagnement des collectivités pour le développement du bois énergie

Collectivités forestières d'Ile-de-France

Information technique

Porteur(s) : Collectivités forestières d'Ile-de-France

Partenaire(s) technique(s) : Fibois Île-de-France, ADEME, AREC

Partenaire(s) financier(s) : Région Île-de-France, préfecture de Région Île-de-France

Cible(s) : Élus et services techniques

Enjeux

Le projet vise à sensibiliser et accompagner les collectivités franciliennes dans l'adoption du bois-énergie. L'enjeu principal est de favoriser la mise en place de projets de chaufferies biomasse, tout en optimisant l'utilisation des dispositifs financiers disponibles.

Description

Pour atteindre ces objectifs, le projet s'articule autour de trois axes :

- L'animation de réunions d'information spécifiquement destinées aux collectivités franciliennes. Ces réunions ont pour but de les sensibiliser aux avantages du bois-énergie,
- Un accompagnement pour soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de projets de chaufferies biomasse,
- Une transmission claire et détaillée des informations sur les dispositifs financiers existants.

Perspective(s)

NC.

Clé(s) de réussite(s)

- NC

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC









PARTIE 5

Utilisation du bois local – menuiserie et construction légère

Projet n°18 - Création d'un mobilier extérieur en bois local : Pnr - Geoparc des Causses du Quercy **P. 45 - P.46**

Projet n°19 - Designer un objet emblématique du territoire en Pin sylvestre : Syndicat de coopération pour le Parc (Sycoparc) **P. 47 - P.48**

Projet n°20 - Conception d'un kiosque multiservices rural (KMR) en chêne : **P. 49 - P.50**
Le Pnr des Ardennes et la scierie Baret à Haybes Causses du Quercy

Projet n°21 - Aménagements dans les forêts doméniales : Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims **P. 51 - P.52**

Projet n°22 - Conception et promotion d'une ligne de mobilier en bois local : Pnr des Grands Causses **P. 53 - P.54**

Projet n°23 - Conception d'un prototype d'abri de troupeau : Pnr des Grands Causses **P. 55 - P.56**



18

Création d'un mobilier extérieur en bois local

Parc naturel régional - Geoparc des Causses du Quercy

Information technique

Porteur(s) : Parc naturel régional - Geoparc des Causses du Quercy

Partenaire(s) technique(s) : Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA), CFT, CAPEB, CRIIT bois, COFOR Occitanie, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Conseil départemental du Lot

Partenaire(s) financier(s) : Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF) Occitanie, Région Occitanie, LEADER

Cible(s) : Élus et habitants

Enjeux

Le territoire du Parc bénéficie d'une qualité remarquable des espaces publics. Malgré ce constat, le manque de prise en compte de leurs spécificités peut parfois engendrer un risque de standardisation dans l'aménagement de ces espaces. Par soucis économique et logistique, les communes ont tendance à choisir leur mobilier extérieur d'après des modèles industriels « sur catalogue ». Or, ce mobilier standardisé, ne favorise pas l'utilisation de matériaux locaux et entraîne une perte d'identité des lieux. Par ailleurs, depuis la déprise agricole, le bois du Causse a été progressivement délaissé. Aujourd'hui, le chêne pubescent, principale essence du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, est principalement valorisé en bois de chauffage. La redynamisation de la filière bois sur le territoire, passe en partie par la valorisation de la qualité de ce bois, en démontrant que cette essence peut trouver d'autres débouchées.

Description

Le Parc des Causses du Quercy souhaite développer une gamme de mobilier urbain fabriqué localement, principalement en bois, et éventuellement associé à la pierre, un matériau traditionnel du patrimoine local. Cette initiative s'inscrit dans les actions des Chartes forestières du territoire, visant à soutenir la filière bois locale. Le mobilier urbain inclut des éléments comme des bancs, poubelles, tables de pique-nique, et abris, nécessaires à l'aménagement des espaces publics des communes. Un diagnostic réalisé par le SDAIL a permis de cibler les besoins essentiels en mobilier. En amont de la conception, une enquête sera menée auprès des communes pour évaluer les futurs besoins en mobilier urbain sur trois ans.

Un concours d'idées sera organisé pour concevoir des prototypes de mobilier en bois, avec un accent sur le chêne pubescent, une essence locale sous-utilisée. Le concours impliquera des artisans et des designers locaux, et les projets retenus seront développés en collaboration avec le Parc et ses partenaires techniques. Après validation, un appel d'offres pour la fabrication sera lancé, en privilégiant l'approvisionnement en chêne pubescent local. Les prototypes seront installés sur quatre sites stratégiques pour promouvoir ce mobilier. Un catalogue avec les critères techniques et une évaluation financière sera créé, et des commandes groupées seront proposées aux communes intéressées.

Perspective(s)

Le projet pourra être poursuivit par la création d'une identité de territoire auprès des communes et la revalorisation de l'essence du chêne pubescent auprès d'artisans et de scieries.

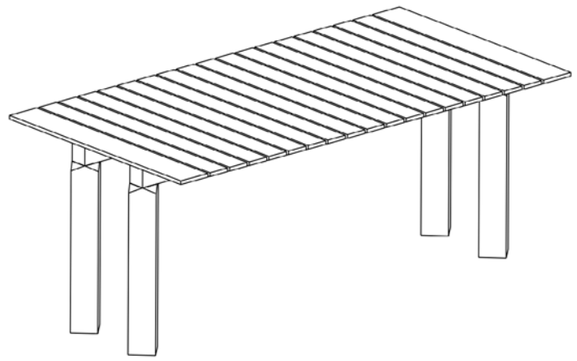
Difficulté(s) rencontrée(s)

- La prise en compte de toute la filière et des difficultés associées,
- Le manque de culture du bois sur le territoire, peu de scierie travaillant le chêne pubescent.

Clé(s) de réussite(s)

- Le travail étroit avec les partenaires.







19 Designer un objet emblématique du territoire en Pin sylvestre

Parc naturel régional des Vosges du Nord



Information technique

Porteur(s) : Parc naturel régional des Vosges du Nord
Partenaire(s) technique(s) : Centre International d'Art Verrier (CIAV)
Partenaire(s) financier(s) : Massif des Vosges, Région Grand Est
Cible(s) : Élus et habitants

Enjeux

Le projet vise à soutenir les entreprises locales pour renforcer la filière forêt-bois, en réponse à l'exportation de la matière première vers les pays émergents. L'objectif est de créer une synergie entre les acteurs locaux pour innover et développer de nouveaux produits et débouchés à partir d'essences locales comme le hêtre et le pin sylvestre. Cette initiative permettrait de créer de la valeur ajoutée sur le territoire, de dynamiser l'économie locale du bois et des métiers forestiers, et de redonner un sens à la filière bois, tant pour les professionnels que pour les habitants. Le projet aboutira à la réalisation d'un objet emblématique du Parc naturel des Vosges du Nord, fabriqué à partir de pin sylvestre.

Description

Les 6 points clés du projet :

1. Partenariat avec le CIAV : Une structure de design reconnue, assurant le suivi de la conception et de la commercialisation de l'objet en pin sylvestre,
2. Le matériau Pin sylvestre : Essences principales des Vosges du Nord, la valorisation de ce bois dans des produits de menuiserie soutient l'économie locale et environnementale,
3. L'artisanat : Valorisation des savoir-faire locaux, renforçant les filières et promouvant les matériaux écologiques et locaux,
4. La collaboration : Rencontre entre designers et artisans pour créer un objet à la fois pratique, esthétique et porteur de sens,
5. L'objet ciblé : Un produit accessible et utilitaire, symbolisant les Vosges du Nord, destiné à sensibiliser le public aux enjeux de la filière bois,
6. Le coût : Conception de l'objet avec un coût de fabrication limité à 20€ HT, assurant un prix de vente inférieur à 40€ TTC pour le rendre accessible à tous.

Perspective(s)

Pour 2025, une nouvelle édition sera lancée, accompagnée d'une campagne de communication élargie. Cette initiative s'appuiera sur l'appel à projets de l'Eurométropole de Strasbourg Tango et Scan, et intégrera un prix spécial « Vosges du Nord », dédié à la valorisation du bois.

Clé(s) de réussite(s)

- L'élaboration d'un cahier des charges clair et pertinent,
- Le lancement de l'appel à candidature, intégrant professionnel du bois et designer,
- L'organisation d'un speed dating en amont.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La prise en compte de toute la filière et des difficultés associées,
- Le manque de culture du bois sur le territoire, peu de scierie travaillant le chêne pubescent.

20

Conception d'un kiosque multiservices rural (KMR) en chêne

Parc naturel régional des Ardennes

Information technique

Porteur(s) : Parc naturel régional des Ardennes et la scierie Baret à Haybes

Partenaire(s) technique(s) : FIBOIS Grand Est, l'Office National des Forêts (ONF), la Région Grand Est, l'Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), collectivités

Partenaire(s) financier(s) : La Région Grand Est

Cible(s) : Les collectivités

Enjeux

Le projet vise à valoriser les bois locaux, en mettant en avant leur qualité et leur potentiel économique pour les acteurs du territoire. Il s'agit également de favoriser l'innovation et de stimuler le développement de nouveaux produits en collaboration avec les entreprises locales. Enfin, un enjeu clé est la diversification des marchés et des débouchés pour la filière.

Description

Depuis 2020, le Parc naturel régional des Ardennes s'est investi dans le projet Interparcs Grand Est « Filière bois local et matériaux biosourcés », visant à encourager l'émergence de projets innovants réalisés en matériaux biosourcés locaux, valorisant les ressources et l'artisanat local. Après deux années de concertation avec les autres Parcs de la Région Grand Est et les acteurs du territoire, il a été proposé de concevoir un kiosque multiservices rural en chêne pour le territoire du Parc naturel régional des Ardennes. L'enjeu est double :

- Proposer des services sur les axes de randonnées et en cœur de village des communes ardennaises
- Développer l'offre touristique "nature" sur le territoire (par exemple : voie verte empruntée par des cyclotouristes).

Ce projet laisse ouvert le champ des services et des fonctions du kiosque multiservices rural (KMR). Certains besoins ont cependant été clairement identifiés par les communes et le projet apportera une réponse aux problématiques suivantes :

- Se protéger du soleil
- S'abriter de la pluie et, dans une moindre mesure, du vent
- S'asseoir, pique-niquer
- Se repérer et se renseigner sur le territoire et ses services
- Stationner et attacher son vélo

Ainsi, le Parc naturel régional des Ardennes a publié en mars 2022, en partenariat avec la scierie Baret et la Région Grand Est, un appel à candidatures pour concevoir ce kiosque. Un jury a été chargé du suivi du projet et ses membres ont souligné à l'unanimité la qualité des esquisses réalisées par une agence d'architecture sélectionnée.

Perspective(s)

Le projet prévoit de développer et commercialiser un kiosque multiservices rural (KMR) sur le territoire.

Clé(s) de réussite(s)

- Les collectivités du territoire ont été sollicitées en amont du projet via une enquête pour recueillir leurs attentes sur le produit à développer. Plusieurs collectivités ont par la suite témoigné de leur intérêt pour ce projet et se sont engagées à étudier l'installation et l'acquisition de cet aménagement en chêne local sur le territoire (16 lettres de manifestation d'intérêt).
- Un partenariat entre la scierie Baret (Haybes), un acteur économique incontournable des Ardennes, et le Parc naturel régional des Ardennes a été conclu en mars 2022, établissant les engagements du Parc et de la scierie dans le cadre notamment du développement et la commercialisation de ce nouveau produit..

Difficulté(s) rencontrée(s)

- A partir des premières esquisses, un travail conséquent en commun entre le cabinet d'architectures, la scierie Baret et le Parc pour intégrer la nécessité d'utiliser du bois local (chêne ardennais massif, qualité traverse, nécessité de repenser les portées et sections des différents éléments) et prendre en compte les outils de transformation de la scierie Baret a du être effectué.





21

Aménagements dans les forêts domaniales

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Information technique

Porteur(s) : Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Partenaire(s) technique(s) : L'Office National des Forêt (ONF)

Partenaire(s) financier(s) : La Région Grand Est, le Département de la Marne, la Communauté Urbaine du Grand Reims

Cible(s) : Les usagers de la forêt (promeneurs, publics locaux, touristes etc.)

Enjeux

Le projet vise à améliorer l'accueil du public en forêt domaniale, en renforçant la qualité des infrastructures existantes. Il s'inscrit également dans une démarche de préservation et de mise en valeur du patrimoine forestier du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, dans ses dimensions naturelles, culturelles et paysagères.

Description

Le projet consiste en la rénovation et l'aménagement de quatre aires d'accueil forestières, réalisés entre 2021 et 2025 au sein des forêts domaniales du Chêne à la Vierge et d'Hautvillers. Les interventions ont porté sur la restructuration des revêtements, l'installation de panneaux d'information et de signalétique, ainsi que sur l'équipement des sites en tables de pique-nique, arceaux pour vélos et mobiliers à vocation ludique. Une utilisation majoritaire de chêne, essence locale, a été privilégiée, avec une attention particulière portée à l'intégration paysagère et à la qualité des aménagements. Le projet a également permis le développement d'une nouvelle gamme de mobilier modulable, intitulée « CIME », conçue par des designers et fabriquée par des entreprises locales. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre du contrat « Forêt d'Exception® » 2021-2026, porté conjointement par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et l'ONF, et reposant sur des financements multi-partenariaux.

Perspective(s)

- Renforcement de l'attractivité touristique du territoire par une offre d'accueil qualitative et différenciée.
- Reproductibilité de la gamme de mobilier "CIME" sur d'autres sites forestiers du territoire.
- Développement de nouveaux parcours et usages pédagogiques, notamment à destination des familles et des publics scolaires.

Clé(s) de réussite(s)

- Partenariat étroit entre le Parc naturel régional et l'ONF, garant de la cohérence forestière et paysagère du projet
- Soutien financier coordonné de plusieurs collectivités (Région, Département, intercommunalité)
- Ancrage local fort, tant dans le choix des matériaux que dans la mobilisation d'entreprises du territoire
- Conception d'équipements fonctionnels, pédagogiques et esthétiques, adaptés aux usages et aux publics

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC





22 Conception et promotion d'une ligne de mobilier en bois local

Parc naturel régional des Grands Causses

Information technique

Porteur(s) : Parc naturel régional des Grands Causses

Partenaire(s) technique(s) : Jacques Pierrejean (designer), Carré de Vie Construction

Partenaire(s) financier(s) : Région Occitanie, LEADER pour l'achat du mobilier par les collectivités

Cible(s) : Élus

Enjeux

Le projet a pour objectif de mettre en lumière une essence locale peu ou pas mobilisée, afin de diversifier l'utilisation des ressources forestières du territoire. Parallèlement, il vise à valoriser l'image des produits locaux, notamment le bois, le cuir et la laine, en les associant à des créations innovantes et de qualité.

Description

L'action a été mise en œuvre en plusieurs étapes :

- Une ligne de mobilier en bois a été imaginée par le designer Jacques Pierrejean, qui l'a présentée à son initiative à la Direction du Parc,
- Le Parc a ensuite déposé la marque auprès de l'INPI et a établi une convention avec le designer pour encadrer l'utilisation de cette marque,
- Un modèle de mobilier urbain, en l'occurrence un banc, a été sélectionné par le Parc pour le prototypage,
- La société Carré de Vie Construction a assuré la conception gratuite du prototype,
- Un cahier d'engagement a été signé avec la société Carré de Vie Construction pour formaliser les conditions d'utilisation de la marque,
- Les collectivités du Parc ont commandé 50 exemplaires de ce mobilier urbain auprès de Carré de Vie Construction,
- Enfin, le Parc a réalisé un dépliant de promotion pour mettre en avant cette initiative, sensibiliser les habitants et les collectivités, et valoriser les produits locaux auprès d'un public plus large.

Perspective(s)

Animation des porteurs de projets en demande (agriculteurs) pour la réalisation d'un second prototype pour améliorer les techniques de construction et résoudre les écueils rencontrés.

Clé(s) de réussite(s)

- Un designer à l'initiative de la démarche (et non le Syndicat mixte du Parc),
- Une bonne connaissance du processus de dépôt de marque,
- Le temps de la concertation entre le Parc, le designer et l'entreprise pour concevoir, développer et commercialiser une première série de banc (convention et cahier d'engagement),
- L'engagement de la Direction auprès des collectivités pour promouvoir le modèle développé,
- La bonne volonté des trois partenaires,

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Trouver le bon montage juridique (nécessité de bien préciser les choses, questionner chaque partie, reposer les bases à chaque nouvelle réunion...),
- Le calibrage de la procédure des Marchés publics pour les collectivités «acheteuses».



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses



© Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses

23 Conception d'un prototype d'abri de troupeau

Parc naturel régional des Grands Causses

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Grands Causses

Partenaire(s) technique(s) : Chambre d'agriculture et DDT au départ, architectes, bureau d'études techniques

Partenaire(s) financier(s) : Région Occitanie

Cible : Éleveurs

Enjeux

Permettre la construction d'abris de troupeaux démontables en alternative aux tunnels plastiques ou aux bergeries «fixes» (limiter les impacts paysagers) dans les espaces pastoraux (zones N pastorales dans les PLU[i]) afin d'assurer le maintien et la gestion des paysages agropastoraux (inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO) dans un contexte de prédation.

Description

Conception et réalisation d'un abri de troupeau en bois modulable, auto-constructible et démontable.

Perspective(s)

Travail de conception de mobilier de bois et signalétique dans le cadre du projet d'itinérance GR®736 Gorges et vallée du Tarn.

Clé(s) de réussite(s)

- Associer toutes les parties prenantes pour définir le cahier des charges (agriculteurs et Chambre d'agriculture pour l'aspect zootechnique et la réglementation en vigueur concernant les bâtiments d'élevage, la DDT pour les règles d'urbanisme...),
- Définir des règles d'urbanisme cohérentes d'un PLU à l'autre (cadrage par le SCoT).

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Trouver le porteur de projet/éleveur (nombreuses réunions...),
- Choix de la règlementation à appliquer en ce qui concerne la construction,
- Evolution du projet en fonction des exigences normatives (surestimation par les bureaux d'étude) et finalement choix technique limitant la modularité et le caractère démontable de l'abri,
- Règles des aides agricoles par rapport à la propriété du prototype, de la parcelle et du bénéficiaire de l'aide financière.
- Coût financier demeurant un frein, en particulier pour les exploitations en ovins lait.



© Fabien Daunas



© Fabien Daunas



© Fabien Daunas



© Fabien Daunas



© Fabien Daunas



© Fabien Daunas

PARTIE 6

Utilisation du bois local – construction bois

Projet n°24 - Accompagnement construction Halles en bois local (Vatteville-la-Rue et Le Perrey) : Pnr des Boucles de la Seine Normande **P. 59 - P.60**

Projet n°25 - Soutien à la construction bois : Pnr de Millevaches en Limousin **P. 61 - P.62**

Projet n°26 - Soutien à la construction bois par la commande publique : Pnr corse **P. 63 - P.64**

Projet n°27 - Augmentation de la consommation de bois local par les collectivités : Pnr Périgord-Limousin **P. 65**



24

Accompagnement construction Halles en bois local (Vatteville-la-Rue et Le Perrey)

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Partenaire(s) technique(s) : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, Office National des Forêts (ONF), Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Partenaire(s) financier(s) : Région Normandie, Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo, Mairie de Vatteville-la-Rue, FEADER

Financement(s) : 153 269,79€, dont 60 419,84 € du FEADER

Date(s) : 2019 - 2021

Cible(s) : Tout public

Enjeux

La halle pour randonneurs à Vatteville-la-Rue a pour vocation de préserver le dernier commerce du village, essentiel pour répondre aux besoins des habitants, et de redynamiser la commune en la rendant attractive. Cet édifice vise notamment à valoriser les ressources et les industries entreprises du territoire avec une démonstration exemplaire d'utilisation de bois local dans la construction de bâtiments publics.

Description

La halle de Vatteville-la-Rue a été construite entièrement en bois provenant des forêts alentours, dans un rayon de moins de 10 kilomètres. . Le choix des arbres destinés à la construction a été réalisé avec le charpentier, l'Office National des Forêts (ONF) et les propriétaires forestiers en janvier 2020. Des chênes issus d'une exploitation située en forêt domaniale de Brotonne et des pins sylvestres issus de la forêt communale de Vatteville-la-Rue ont été utilisés en structure, en charpente et et en habillage. Des châtaigniers issus de la forêt communale de Notre-Dame-de-Bliquetuit ont été utilisés en bardeaux pour la couverture. Sa réalisation a mobilisé les entreprises de la filière locale. Située au centre du village, cet édifice abrite les randonneurs de passage et contribue ainsi à maintenir l'activité du seul commerce de la commune situé à proximité.

Perspective(s)

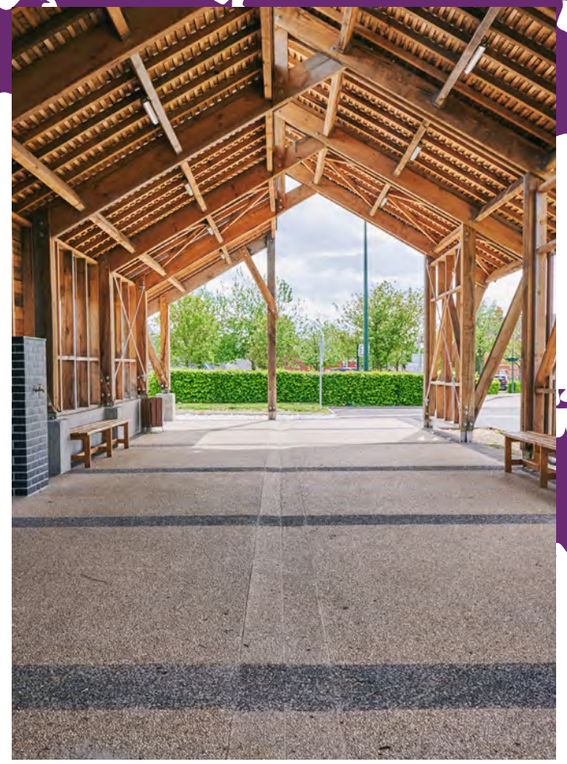
Sa construction a permis de relancer ou d'aider des entreprises locales spécialisées dans le sciage, « une activité très présente dans la région au 19e siècle mais qui a perdu de l'importance au 20e siècle ». L'utilisation du bois local pour l'approvisionnement en circuits courts a atténué l'impact environnemental du projet. La halle contribue fortement à l'attractivité touristique de la commune et du territoire. Elle est avant tout un équipement au service des randonneurs, ce qui a constitué son critère principal pour obtention du FEADER grâce au GAL LEADER et constitue un atout majeur pour l'épicerie-bar situé à 10 mètres.

Clé(s) de réussite(s)

- La facilité de la mobilisation du FEADER rendue possible par la grande efficacité de l'équipe LEADER qui a pris en charge le dossier.











25

Soutien à la construction bois

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Information technique

Porteur(s) : Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Partenaire(s) technique(s) : Fibois Nouvelle-Aquitaine, Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle Aquitaine

Partenair(s) financier(s) : Région Nouvelle-Aquitaine

Cible(s) : Les collectivités

Enjeux

Le projet vise à créer de la valeur ajoutée locale en favorisant une économie circulaire et durable, fondée sur les savoir-faire traditionnels et innovants liés à la construction et à la gestion forestière. L'objectif est de diversifier l'utilisation des essences locales, au-delà du douglas, pour inclure d'autres bois d'œuvre, tout en intégrant une logique d'économie d'énergie, d'intégration paysagère et de garantie environnementale des matériaux. Il s'agit également de valoriser les compétences des entreprises locales et de promouvoir l'utilisation des ressources forestières régionales, dans une démarche respectueuse des engagements de la Charte Forestière de Territoire.

Description

Les opérations éligibles dans le cadre de ce projet concernent les constructions neuves (y compris les extensions) et les rénovations utilisant du bois, qui devront être exemplaires et innovantes. Une priorité sera accordée aux projets mobilisant des bois locaux, notamment du bois massif (gros bois, feuillus), issus de forêts publiques certifiées PEFC ou FSC, ainsi que des bois certifiés «Bois des territoires du Massif Central».

Les dépenses éligibles incluent :

- Les coûts liés aux études architecturales nécessaires à la réalisation du projet, depuis le pré-programme (études esquisses, avant-projet sommaire) jusqu'à l'exécution et la réception des travaux,
- Les dépenses relatives aux matériaux bois issus de circuits courts, y compris pour les petits projets ne nécessitant pas d'étude architecturale approfondie,

Perspective(s)

Pour élargir l'impact de cette initiative, il est prévu d'ouvrir le dispositif aux particuliers et aux socio-professionnels.

Clé de réussite

- La bonne communication,
- La capacité des gestionnaires, en particulier celle de l'Office National des Forêts (ONF), à gérer les forêts communales pour un usage bois d'oeuvre.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC





26

Soutien à la construction bois par la commande publique

Parc naturel régional de Corse

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional de Corse

Partenaire(s) technique(s) : Office National des Forêts (ONF)

Partenaire(s) financier(s) : OEC (Office de l'Environnement de Corse, ODARC (Office du Développement Agricole de Rural de Corse).

Cible(s) : Usagers

Enjeux

- Participer à la relance de la filière bois,
- S'inscrire durablement dans l'objectif « développer économiquement la filière bois » du Plan Régional Forêt Bois 2024/2029,
- Intégrer le bois local de marque LIGNUM CORSICA ou équivalent dans toutes les constructions et aménagements bois réalisés par le PnrC,
- Encourager et valoriser le travail réalisé par la régie du PnrC.

Description

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse – Parcu di Corsica dispose au sein de son Pôle Montagne, d'une équipe « régie » composée de cinq agents qui lui permet de réaliser ses propres ouvrages bois (passerelles, terrasses des refuges, locaux techniques, panneaux, Racks, bardage bois d'infrastructure pour une meilleure intégration...) notamment sur le GR 20 et ses refuges ainsi que les autres itinéraires de grande randonnée dont il a la gestion.

L'ensemble des constructions sont réalisées en bois local classe IV, le plus souvent en pin laricio, issu des forêts publiques de Corse. Ainsi, par la commande publique, le PnrC participe à sa manière à la relance de la filière bois local.

Perspective(s)

- Poursuivre et valoriser le travail engagé au niveau de la filière bois dans sa globalité,
- Encourager et participer à la mise en place de comités de gestion par massif,
- Renforcer les partenariats avec l'ONF et l'association des COFOR de Corse par des conventions cadres.

Clé(s) de réussite(s)

- La réorganisation de la filière de la 1re à la seconde transformation,
- La mise en œuvre du Plan Régional Forêt Bois.







27

Augmentation de la consommation de bois local par les collectivités

Parc naturel régional Périgord-Limousin



Informations techniques

Porteur(s) : Le Parc naturel régional Périgord-Limousin

Partenaire(s) technique(s) : L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle Aquitaine, FIBOIS Nouvelle Aquitaine

Partenaire(s) financier(s) : Le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine

Cible(s) : Les élus et leurs services, les entreprises

Enjeux

Cette action répond aux enjeux suivants :

- Rendre les communes actrices du soutien à la filière bois locale, en les impliquant directement dans la promotion et l'utilisation des ressources forestières régionales,
- Faire connaître l'offre locale et d'accompagner les collectivités dans la rédaction de leurs cahiers des charges,
- Augmenter la demande en bois issus de la filière locale.

Description

Pour atteindre ces objectifs, deux actions principales sont mises en œuvre :

- Une formation destinée aux élus est organisée, couvrant des thèmes tels que la rédaction des cahiers des charges, les avantages et intérêts des bois locaux, ainsi que des visites d'entreprises pour illustrer concrètement les bonnes pratiques et les réalisations locales,
- Des visites d'entreprises et de réalisations sont également organisées, permettant aux élus et aux collectivités de découvrir les savoir-faire locaux, d'échanger avec les professionnels et de s'inspirer des projets déjà menés sur le territoire.

Perspective(s)

À l'avenir, l'objectif est de pouvoir proposer régulièrement un accompagnement aux collectivités. Cela permettra d'être mieux informé de leurs projets et de mieux les accompagner dans leur démarche d'intégration des bois locaux.

Clé(s) de réussite(s)

- Le partenariat fort avec FIBOIS et l'URCOFOR sur ce sujet, leurs intervenants prescription bois étant très compétents,
- La bonne participation des entreprises permettant l'organisation de visites de site pour les élus.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La faible motivation et formation des architectes intervenants pour les collectivités locales,
- Les projets de construction et aménagement sont rarement connus en amont,
- Un lien parfois insuffisant entre les élus motivés et les services techniques qui rédigent les consultations. l'organisation de visites de site pour les élus.

PARTIE 7

Autres actions en faveur des filières de valorisation du bois local

Projet n°28 - Projet de chantier sylvicole expérimentale sur la commune de Pech-du- Vers : Pnr - Geoparc des Causses du Quercy **P. 69**

Projet n°29 - Promotion des métiers de la forêt et du bois : Pnr Livradois-Forez **P. 70**

Projet n°30 - Elaboration d'un schéma de desserte forestière : Pnr de la Sainte-Baume **P. 71 - P.72**



28 Projet de chantier sylvicole expérimentale sur la commune de Pech-du-Vers

Parc naturel régional - Geoparc des Causses du Quercy

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional - Geoparc des Causses du Quercy

Partenaire(s) technique(s) : Association Cœur de Forêt et les CFT

Partenaire(s) financier(s) : Association Cœur de Forêt

Cible(s) : Propriétaires forestiers et élus communaux

Enjeux

L'objectif est d'évaluer le modèle économique, environnemental et social d'un projet de sylviculture irrégulière et d'approvisionnement en bois local sur le territoire du Lot, dans le cadre de la construction de bâtiments communaux. Le territoire du Parc et le Lot en général présentent des problèmes de gestion des parcelles forestières, en raison de la privatisation à 90% des parcelles. Les parcelles sont également morcelées et de taille inférieure à la réglementation des plans de gestion, ce qui accentue les problèmes de gestion et conduit à une perte de la valeur de la ressource bois.

Description

- Balade forestière : Animée par Cœur de Forêt, cette balade permet de traverser différents contextes forestiers du territoire communal et de comprendre quelles questions se posent (ou devraient se poser). Elle s'accompagne d'un moment d'échange en salle.
- Réalisation de diagnostics gratuits des bois : Les propriétaires qui le souhaitent bénéficieront d'un diagnostic gratuit des bois, permettant de décrire finement les contextes forestiers.
- Définition d'un plan d'action avec chaque propriétaire : Les possibilités d'actions sur certaines parcelles sont étudiées et validées avec les propriétaires. Les travaux sont quantifiés en présentant les volumes et les conditions de réalisation des éclaircies.
- Rencontre collective : Cette réunion permettra d'échanger sur les potentialités communales, les besoins, difficultés et opportunités de mise en œuvre. Cette étape permettra de faire le lien entre les besoins locaux (charpentiers, menuisiers, tourneurs, chauffage, etc.) et les ressources forestières. Les volumes de bois mobilisables, les territoires concernés, les essences et les modalités de valorisation seront étudiés pour répondre aux besoins des communes.
- Accompagnement individuel à la réalisation des travaux : Les propriétaires bénéficient d'un accompagnement pour la réalisation des travaux ou coupes identifiés, en s'appuyant sur les acteurs locaux (entrepreneurs, conseillers).

L'action de Cœur de Forêt se termine une fois les bois sortis de la forêt et une valorisation locale identifiée.

Perspective(s)

Pour élargir l'impact de cette démarche, deux axes principaux sont envisagés :
- La reproduction de ce type d'accompagnement dans d'autres secteurs du Parc.
- La réalisation d'une étude de groupement foncier.

Clé(s) de réussite(s)

- NC.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- Une mobilisation difficile des propriétaires et de la commune.

29 Promotion des métiers de la forêt et du bois

Parc naturel régional Livradois-Forez

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional Livradois-Forez

Partenaire(s) technique(s) : FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaire(s) financier(s) : Union Européen et Région Auvergne-Rhône-Alpes (FEADER)

Cible(s) : Classes de 4e et de 3e des collèges situés sur les territoires des communautés de communes Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne.

Enjeux

Le bois constitue une ressource essentielle sur le territoire du PNR Livradois-Forez. Les quelque 190 000 hectares de forêts alimentent des filières locales génératrices de 900 emplois directs. Pourtant, les métiers de la forêt et du bois souffrent d'une image peu valorisante, qui ne reflète pas leur réalité. Souvent méconnus ou mal perçus, ces métiers offrent pourtant de nombreuses opportunités et des perspectives où modernité, technicité et innovation occupent une place centrale. Les conséquences sont bien visibles : les entreprises du territoire rencontrent des difficultés de recrutement (une scierie sur deux manques de personnel, pénurie de bûcherons manuels, de charpentiers...), et les écoles forestières peinent à remplir leurs effectifs.

Description

Afin de remédier à cette situation, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, en partenariat avec les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne, a mis en place une initiative à destination des élèves de 4e et de 3e. Ce dispositif vise à faire découvrir les métiers de la filière forêt-bois dans le cadre du Parcours Avenir. Le dispositif s'est opéré en deux temps :
- Une intervention en classe (2 heures) pour présenter ces métiers et leur diversité,
- Une visite (une demi-journée) d'une entreprise, d'un chantier forestier (abattage, débardage, plantation, etc.) ou du centre de formation d'Ambert, incluant une présentation du simulateur de ligne de sciage.

Les présentations, interventions et visites, encadrées par FIBOIS AuRA, sont entièrement financées et prises en charge par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et les communautés de communes Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne, avec le concours de financements LEADER. L'organisation et les frais de transport restent à la charge de l'établissement scolaire. Le nombre de classes bénéficiaires du programme est limité aux budgets disponibles, les demandes ont été traitées par ordre d'inscription.action de Cœur de Forêt se termine une fois les bois sortis de la forêt et une valorisation locale identifiée.

Perspective(s)

Collaboration avec les centres de formation forestière du territoire.

Clé(s) de réussite(s)

- La mobilisation des professionnels sur le terrain pour accueillir les classes.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- La communication avec les enseignants,
- La mobilité des classes : initialement prise en charge par le pôle relation école-entreprise (arrêt en cours de projet),
- Stage en entreprise (projet non abouti) :

1. Objectif : proposer des stages aux élèves dans les entreprises de la filière.
2. Freins côté entreprises : réticence à accueillir des mineurs pour 5 jours (problèmes de sécurité).
3. Freins côté Éducation nationale : complexité administrative (nécessité de 5 conventions pour 1 élève avec l'idée de 1 jour = 1 entreprise).



30

Elaboration d'un schéma de desserte forestière

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Informations techniques

Porteur(s) : Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Partenaire(s) technique(s) : Office National des Forêts (ONF), Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

Partenaire(s) financier(s) : Union Européen et Région SUD (FEADER)

Cible(s) : Gestionnaires forestiers et les propriétaires forestiers

Enjeux

Certains massifs forestiers du territoire sont peu desservis et souffrent d'un déficit de gestion forestière. Dans un contexte de changement climatique et de risque incendie croissant, le Parc et ses partenaires ont souhaité identifier des zones où le développement d'une desserte forestière pourrait impulser une gestion durable là où les peuplements n'en bénéficient pas encore. Ce schéma de desserte s'appuie sur l'étude de la ressource forestière réalisée par le Parc en 2017 ainsi que sur les enjeux paysagers et environnementaux définis dans le manuel paysager et environnemental de la gestion forestière.

Description

Le travail multi-partenarial mené de 2021 à 2024 a abouti à un document structuré en quatre parties :

- Données générales : définition, historique et démarche, schéma de cadrage, périmètre du schéma de desserte, concertation autour de la conception du schéma ;
- Présentation du territoire / état initial : analyse de la répartition foncière de la forêt, des volumes de bois à l'hectare, des dispositifs de protection des milieux, des enjeux écologiques ainsi que des enjeux paysagers et patrimoniaux ;
- État actuel de la desserte : recensement des voies existantes et classification selon leur nature et leur statut, recensement des points noirs et des équipements de desserte connus ;
- Analyse de l'accessibilité et des potentialités sylvicoles : étude sur la pente, la distance de débardage des bois et croisement avec les volumes de bois ;
- Identification des secteurs d'intervention et propositions d'évolutions du réseau : recherche des secteurs à fort potentiel forestier et en manque de desserte, puis propositions techniquement réalisables (sur les aspects économique, environnemental et paysager) afin d'améliorer le réseau de desserte dans ces secteurs.

Une évaluation environnementale du document a également été réalisée.

Perspective(s)

À ce stade, le schéma de desserte a permis d'identifier des zones générales d'intervention. Cependant, les tracés précis ne peuvent pas encore être définis. Pour affiner ce schéma, une étude foncière approfondie sera nécessaire, ainsi qu'un travail complémentaire pour préciser les enjeux environnementaux.

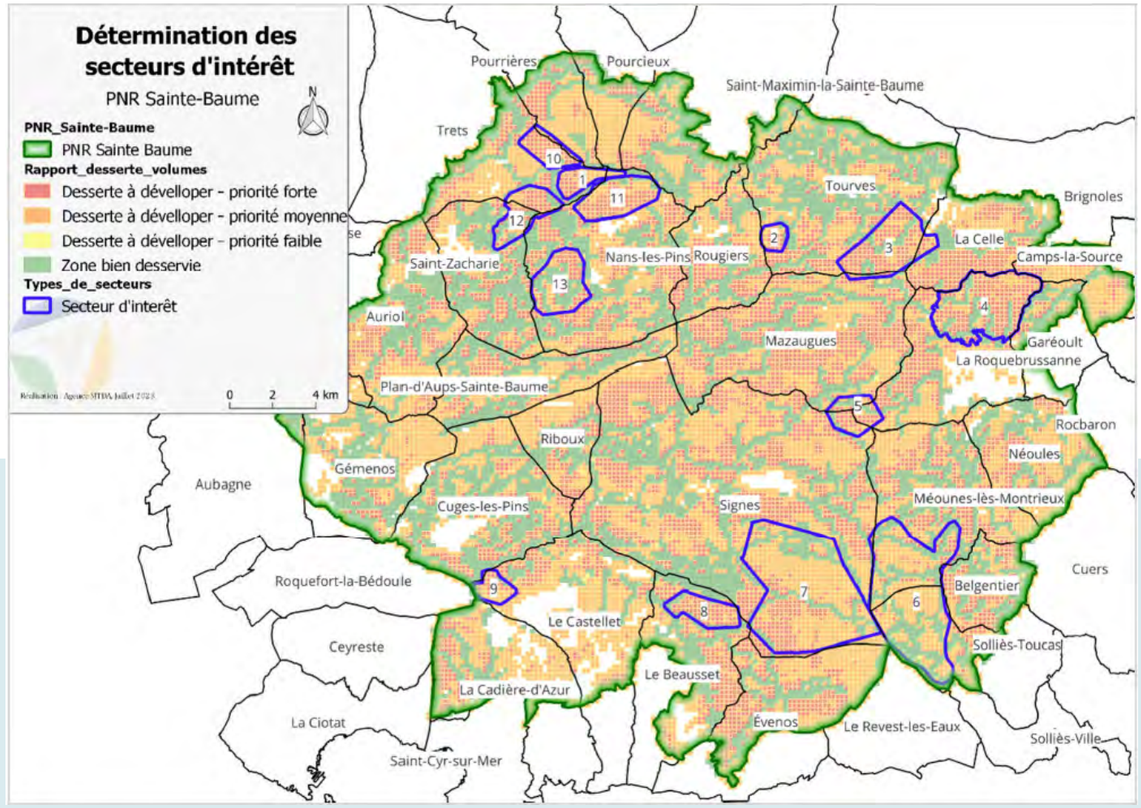
Clé(s) de réussite(s)

- La bonne connaissance du terrain,
- La coordination avec les MOA PIDAF (gestion incendie),
- L'implication des représentants des propriétaires forestiers,
- L'implication des représentants des exploitants forestiers.

Difficulté(s) rencontrée(s)

- NC.





Crédit et remerciment

Directeur de publication

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Coordination et suivi éditorial

Julien Chesnel puis Maé Soulet et Bastin Galant, Référents Forêt à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et Alice Tardy, Directrice de Fibois France

Conception et réalisation

Antoine Bataille van der Elst, Studio Les Insouciants

Droits de reproduction
Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, de ce document, par quelque procédé que ce soit, notamment électronique ou numérique, est interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur, sauf dans les cas expressément prévus par le Code de la propriété intellectuelle.

Fédération des parcs naturels régionaux de France
27 rue des Petits Hôtels - 75010 Paris
Tél 01 44 90 86 20 - Fax 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

Parcs naturels régionaux de France

